

- Deux études ont paru récemment sur la **glucosamine dans l'arthrose**.

- La première étude est une méta-analyse d'études randomisées (dont la durée variait de 1 mois à 3 ans) chez des patients atteints d'arthrose du genou ou de la hanche [*Brit Med J* 2010;341:c4675]. Les résultats révèlent que la glucosamine (sous forme de sulfate ou de chlorhydrate; 1,5 g p.j.), éventuellement en association à de la chondroïtine (800 mg à 1,2 g p.j.), était associée à des améliorations statistiquement significatives mais minimales sur une échelle de la douleur. Ces améliorations étaient de plus nettement moins prononcées que le seuil minimal de pertinence clinique qui avait été fixé préalablement. Les études financées par une firme pharmaceutique montraient un effet plus marqué de la glucosamine que les études financées de manière indépendante. La méta-analyse a fait l'objet de critiques, entre autres en ce qui concerne les critères de sélection des études, la complexité des tests statistiques et le choix de la valeur seuil pour le critère « amélioration clini-

quement pertinente » (dans les études sur les AINS et le paracétamol, cette valeur seuil est aussi à peine atteinte) [*Brit Med J* 2010;341:c6328, c6338, c6335, avec une réponse des auteurs de la méta-analyse: c6340].

- La seconde étude est une étude randomisée en double aveugle chez des patients présentant des lombalgies et de l'arthrose lombaire. Les résultats ne révèlent pas de bénéfice en faveur de la glucosamine (sous forme de sulfate, 1,5 g p.j. pendant 6 mois) par rapport au placebo, en ce qui concerne « l'invalidité liée à la douleur » (le critère d'évaluation primaire) ou les autres critères d'évaluation tels que les douleurs de dos ou au niveau des jambes [*JAMA* 2010;304:45-52, avec un éditorial 93-4].

Une fois de plus, ces études ne sont pas en mesure de démontrer un effet positif avéré de la glucosamine par rapport au placebo chez les patients souffrant d'arthrose. On notera toutefois que dans les deux études, les effets indésirables de la glucosamine n'étaient pas plus prononcés que ceux liés au placebo.